



Direction Vie citoyenne  
Service Vie participative

## CONSEIL DU QUARTIER

Quartier Nord

**Du 15 avril 2009**

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

#### **PRESENTS:**

**Elus municipaux** : Hüseyin YILDIZ (Co-Président élu), Jacques TAPIN (adjoint au maire), Amaury BREUILLE (adjoint au maire), Sylvette RIMBAUD (conseillère municipale).

**Membres conseil de quartier** : Claude DUBOUE (Co-Président habitant), Eve-Rose DESWARTE (Co-présidente Habitante), Noëlle AIRAULT, Jean-Philippe ARNAUD, René BADOT, Alain BLO, Solange CHARLOT, Louis CONDE, Marie Noëlle DEHAY, Jean DELRIEU, Denis Romain DUBUIS, Idriss EL MESNAOUI, Rémy LANDAIS, Virginie LEONARD, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METAYER, Jacques MORISSET, Stéphane MORISSON, Pierre MOULIN, Rose Marie NIETO, Michel PAILLEY, René PAPET, Yannick PRUNIER, Fatima REIS, Florent SIMMONET, Yannick TARDY, Hocine TELALI.

**Excusés** : Geneviève GAILLARD (députée-maire), Nicole IZORE (conseillère municipale), Frédéric GIRAUD (conseiller municipal), Robin DEGREMONT (ville de Niort – « service vie participative »), Cyril CAFFIAUX, Claude DUCH, Jacqueline DUCH, Annie FORNES, Alain HENRION, Jean-Marc HIGELIN, David OLIVIER, Monique PETORIN, Françoise RADUREAU, Monique TROUVE, Pascale VINCENT.

**Absents** : Catherine ARNAUD, Yannick BARBAUD, Gérard BENAY, Olivier BOIREAU, Michel CHASSAC, Gilles DECOMBES, Corinne DELAVault-BLO, Catherine DESFORGES MOREAU, Fabien DURAND, Roland JOUANNETAUD, Lucien-jean LAHOUSSE, Anne LESECQ, Jean-Pierre OLIVIER, Martine PEROCHON, Bernard POLY, Michèle QUESNOT, Catherine RIBAUT, Rodolphe ROBUCHON, Daniel ROUYEZ, Marie Edmée SEBERT, Patrice TRICOIRE, François VIALA, Jean WORMS.

**Agents municipaux** : Marc MONNERIE, Laurence FAUCON.

**Public** : 20 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h45**

H.YILDIZ souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier : élus, agents municipaux et conseillers de quartier. Il excuse les conseillers de quartiers et élus qui n'ont pas pu nous rejoindre.

**Il présente l'ordre du jour :**

- Informations sur le budget 2009 du quartier
- Comptes-rendus des commissions
- + échanges avec A.BREUILLE (adjoint au maire « Espaces publics »)
- Propositions budgétaires « Conseil de quartier Nord 2009 »
- Questions et Informations diverses d'actualité

## I. Informations sur le budget 2009 du quartier

J.TAPIN se charge de la présentation du premier point de l'ordre du jour.

### • **Crédits délégués au quartier**

– Investissement:	100 000 €
– Fonctionnement (actions de formation, d'information et d'animation)	50 000 €
	Total = 150 000 €

### • **Projets quartier inscrits au budget primitif municipal 2009**

– Rue de Cholette	415 000 €
– Coubertin (réfection – étanchéité – terrasse)	150 000 €
– Ecole Jules Ferry (réhabilitation restaurant maternelle)	455 000 €
– Groupe scolaire Brizeaux : accès pompier + clôture sur rue	25 000 €
– Dalle du puit – lavoir de Surimeau	3 400 €
– Rue Jules Ferry	100 000 €
– Accès école des Brizeaux (via parc)	50 000 €
	Total = 1 198 000 €

### • **Réunions d'information budget 2009, avec Mme le Maire**

- Mercredi 22 avril, à 18H00, CSC Champclairot
- Jeudi 23 avril, 18H00, Salle des fêtes de Sainte Pezenne
- Vendredi 24 avril, 18H00, Petit théâtre de Saint Florent

#### ➤ J.TAPIN explicite le premier point = les crédits de quartier.

En effet, 100 000€ sont alloués à des projets « investissements » et 50 000€ à des projets « fonctionnement ». Le premier crédit concerne, comme par le passé, les travaux, les équipements proposés par le conseil de quartier. Le second crédit concerne, et c'est la nouveauté, des actions de formation, d'animation, d'information sur deux thèmes forts auxquels la nouvelle majorité municipale attache une importance particulière : développement durable et solidarités. Ce dernier point était une promesse de campagne de l'équipe municipale et J.TAPIN rappelle que « ce sont les quartiers qui font aussi la ville ».

L'adjoint au maire précise aux conseillers de quartier qu'il convient de distinguer trois niveaux de projets :

- les projets simples, dont la faisabilité est forte (possibilité de réalisation dans l'année – éventuellement en régie, par les services techniques de la ville).
- les projets de moyenne envergure. Ces derniers peuvent être étudiés et inscrits dans le budget du quartier de l'année suivante. Le conseil de quartier peut également argumenter auprès du conseil municipal pour que ce genre de projet soit inscrit au budget municipal de l'année suivante.
- les projets structurants de grande envergure et qui dépassent les compétences et les moyens financiers délégués du conseil de quartier. Dans ce cas, le conseil de quartier peut être un soutien/conseil dans la durée uniquement.

J.TAPIN revient sur la partie « fonctionnement » de l'enveloppe de quartier = 50 000€. Il explique qu'un avenant à la charte doit être préparé pour définir les contours plus précis de l'utilisation de cette somme. Il sera élaboré par une commission inter quartiers, composée des co-présidents et de volontaires qui seront chargés de faire des propositions. L'aspect juridique est, par exemple, important à préciser sur ce point. J.TAPIN indique qu'il se rend dans chaque conseil de quartier pour échanger avec les habitants et entendre leurs avis afin de proposer un avant projet de rédaction le plus adapté possible aux attentes des conseils de quartiers.

➤ Second point de cette présentation : les projets inscrits au BP municipal 2009.

L'équipe municipale a voulu présenter ces projets dans un souci de transparence. En effet, ces derniers sont inscrits au budget primitif municipal mais ont un impact sur le quartier de part leur situation géographique. Les conseillers de quartier sont ainsi informés des différents projets à venir dans leur quartier et financés par la ville. J.TAPIN rappelle qu'il a été difficile d'extraire l'ensemble des projets par quartiers mais que les principaux sont présentés ici.

➤ Réunions d'information budget 2009, avec Mme le Maire

- Mercredi 22 avril, à 18H00, CSC Champclairot
- Jeudi 23 avril, 18H00, Salle des fêtes de Sainte Pezenne
- Vendredi 24 avril, 18H00, Petit théâtre de Saint Florent

➤ Echanges sur le budget 2009

Un membre du conseil de quartier s'interroge sur les projets inscrits au budget primitif municipal 2009. En effet, selon ce conseiller de quartier, il est difficile de se représenter réellement l'impact de ces projets.

Un conseiller de quartier réagit vis-à-vis de l'enveloppe « fonctionnement » de 50 000 €. N'était-il pas plus intéressant d'inclure cette somme directement dans les budgets des services concernés de la ville ? J.TAPIN souligne que cette enveloppe « fonctionnement » est une volonté forte du conseil municipal et de Madame Le Maire, notamment du point de vue de la solidarité inter et intra quartiers. De plus, cette enveloppe « fonctionnement » est une promesse de campagne. L'adjoint au maire complète ce point en indiquant que dans l'organisation des nouveaux conseils de quartiers, chacun a mis en place une commission liée au thème « social », ce qui exprime un fort besoin et des attentes dans ce domaine. Plusieurs conseillers de quartier se réjouissent de cette nouveauté. Un membre du conseil précise notamment qu'un conseil de quartier doit pouvoir se construire sur son triptyque : voirie, environnement et social.

J.TAPIN fait un rappel sur le statut des conseils de quartier, notamment vis-à-vis des futurs projets, que ce soit en « investissement » ou en « fonctionnement ». En aucun cas, un conseil de quartier ne peut être donneur d'ordre. Dans tous les cas ; il propose et vote un projet qui sera validé par les services municipaux et l'adjoint référent. Enfin, il est important de rappeler que tout projet de plus de 7 600 € est soumis au vote du conseil municipal.

H.YILDIZ conclue les échanges sur le budget en faisant le constat que l'investissement total de la ville sur le quartier Nord s'élève à 1 348 400 € en 2009.

## **II. Comptes-rendus des commissions + échanges avec A.BREUILLE (adjoint au maire « Espaces publics »**

### Commission n°3 « Vie économique et sociale »

Eve-Rose DESWARTE prend la parole pour rappeler les points abordés par la commission :

- La rencontre du Pontreau du 13.03.09

Bon retour des habitants et des élus.

Les aînés demandent plus de « civisme » et des aménagements : éclairage à l'arrière des tours, poubelle « déchets ménagers » supplémentaire (tri sélectif), bornes pour interdire l'accès entre les tours aux véhicules, goudronnage des entrées d'immeubles, canisites....

Les jeunes demandent plus d' « écoute » et la mise à disposition d'un local/salle pour se réunir. L'absence d'un animateur est également mal vécue.

- La visite de quartier du 21.03.09

Matinée enrichissante avec découverte du quartier (dans sa globalité) pour certain(e)s.

Des remerciements sont faits auprès de M.MERIGEAUD et de M.LANDAIS pour leur implication lors de la visite.

- La biblio-ludothèque

A l'unanimité, les membres de la commission affirment leur attachement au retour de la structure qui devrait s'accompagner d'une extension des locaux de l'ancienne MCC, afin que la maison de quartier (CSC) puisse également rouvrir rapidement. L'accroissement de la population sur les Brizeaux et le besoin du lien social passe par le développement de ces équipements structurants, avec maintien des activités : maison de quartier et biblio-ludothèque. E-R.DESWARTE rappelle que les habitants du quartier Nord sont très attachés à l'existence de cette structure au cœur de leur grand quartier. Une lettre a été envoyée à Madame Le Maire pour appuyer cette demande. De plus, lors de la prochaine réunion de commission (13.05.09 – La Caravelle – 19h15), les élus référents ont été invités à être présents pour aborder le sujet.

Ce dernier point fait débat. En effet, plusieurs conseillers et personnes du public interpellent les élus sur ce qui a été écrit dans la presse. J.TAPIN précise que rien n'est décidé et que la presse présente des affirmations non fondées régulièrement.

Le site des Brizeaux est intéressant car la structure a l'avantage d'être « ville » et « CAN ». L'élu rappelle qu'il faut trouver une solution temporaire et une solution définitive. Et en aucun cas, une solution temporaire ne doit devenir une solution définitive.

Les habitants s'interrogent sur la réaction du conseil municipal vis-à-vis des annonces récurrentes dans la presse.

Le conseil de quartier émet un vœu unanime pour la réintégration de la biblio-ludothèque sur le site des Brizeaux.

Commission n°2 « Environnement »

Le référent de la commission explique que l'aménagement du Lambon est la priorité de la commission (explications plus fines dans les différents comptes-rendus de la commission).

La commission s'interroge également sur les points suivants :

- suppression du GR36 : réintégration via l'aménagement du lambon ?
- rue de Cholette : baisse du budget du projet (séquence 2 – rue d'Antes/rue des mésanges) – impact sur l'aménagement paysager ?
- chemin de Chauray : réalisation ?
- Mur du champ de tir : aménagement pour camouflage ?
- Pistes cyclables sur l'ensemble de la ville : travail de la ville ?

*Echanges avec A.BREUILLE*

L'élu rappelle tout d'abord que la Coulée Verte s'étend de la cale du port (usines Boinot) jusqu'à la commune de Magné. A ce titre, l'aménagement du Lambon et de la Sèvre (au

Nord) est tout à fait différent de la Coulée Verte. Ainsi, ce projet d'aménagement « Nord » est un long projet, où le travail des abords d'eau devra rester discret/léger.

A.BREUILLE précise que la Sèvre (au Nord) sera vraisemblablement traitée avant le Lambon, qui est plus complexe à aborder. L'objectif premier sera d'entretenir et d'améliorer l'aspect « vert » des ces zones, avant la volonté de créer des réels acheminements piétons, qui viendraient dénaturer l'ensemble.

La commission interpelle l' élu sur le relais que pourrait constituer l'ARLA (association pour la restauration de la vallée du Lambon et des ses affluents). A.BREUILLE précise que cette association travaille en premier lieu sur l'entretien du Lambon, et pas forcément sur l'aménagement et la restauration de celui-ci (chemins piétons...). Une coordination entre les communes est obligatoire afin de réussir globalement sur ce projet.

La commission explique que la création de cheminements piétons (léger) permettrait un entretien simplifié des abords du Lambon. Enfin, la commission rappelle qu'aménager, c'est aussi planter des arbres et créer des zones « vertes » sur l'ensemble du parcours.

Un membre du public interpelle la commission : sur un tel projet, comment contourner le problème des propriétés privés ? A.BREUILLE confirme que sur la Coulée Verte, des acquisitions et des expropriations ont été réalisées. De ce fait, un projet de ce type s'inscrit dans la durée (au moins 10 ans).

A.BREUILLE revient sur l'aménagement de la rue de Cholette. La réduction du coût du projet (séquence 2 – rue d'Antes/rue des mésanges) s'explique par le fait que des « murets », initialement prévus dans le projet ont été retirés de celui-ci. A.BREUILLE insiste sur le fait que la séquence 1 de la rue de Cholette n'a pas été touchée, et que sur la phase 2, la seule modification est la suppression des ces murets du projet (jugés non indispensables). Un débat a lieu entre coût total du projet et mise en valeur du patrimoine local.

L'aménagement des pistes cyclables est enfin abordé par la commission et l' élu. A.BREUILLE confirme qu'il reste du travail et que les situations au niveau des ronds-points sont particulièrement problématiques. Un schéma global, à l'échelle de la ville, est progressivement réalisé. Celui-ci se construit en étoile, des périphéries vers le centre ville, et dans l'idée de relier au plus vite les différents quartiers de la ville en direction des bâtiments principaux du centre. La commission demande à avoir accès à ce document.

#### Commission n°1 « Voirie »

Le référent de la commission revient sur les principaux projets :

- Rue de Cholette : présentation détaillée de la seconde phase
- Rue des Sablières : vitesse des véhicules et relance d'un ancien projet sur le sujet (marquage au sol « places de parkings » + plots en dur)

- Rue d'Antes : chemin piéton – sécurisation entre le pont du Lambon et le site du SEV
- Plan de transports en commun

### *Echanges avec A.BREUILLE*

L'élu revient en premier lieu sur le plan de transport en commun (avec notion des parkings relais). Une réunion est prévue avec la CAN pour aborder ce point. Lors de cette réunion, A.BREUILLE souhaite qu'un ou deux représentants de chaque quartier soit présent pour exprimer les besoins spécifiques de chaque quartier.

En ce qui concerne les projets rue des Sablières et rue d'Antes, C.DUBOUE précise qu'ils seront abordés par la suite.

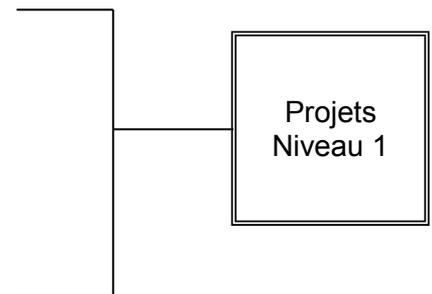
Pour la rue de Cholette, le référent de la commission demande qu'une présentation détaillée de la séquence n°2 (rue d'Antes/rue des mésanges) soit réalisée lors de la prochaine réunion = jeudi 18 juin. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Un dernier point est abordé par un membre du conseil de quartier : le lotissement rue du Moulin à vent. En 2006, le conseil s'était positionné pour étudier la possibilité de réaliser une voie sur cette zone en vue de canaliser le trafic de la rue. Cette demande avait été inscrite dans le cadre du PLU. Aujourd'hui, les travaux ont commencé et une maison se trouve sur le tracé. Il apparaît que le PLU n'était pas opposable.

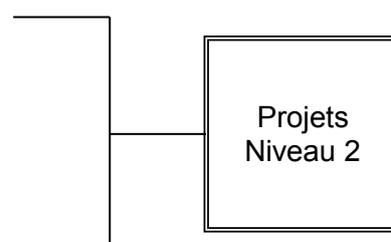
### **III. Propositions budgétaires « Conseil de quartier Nord » 2009**

C.DUBOUE effectue tout d'abord un rappel sur les priorités qu'avait identifiées le conseil de quartier lors du dernier conseil de quartier :

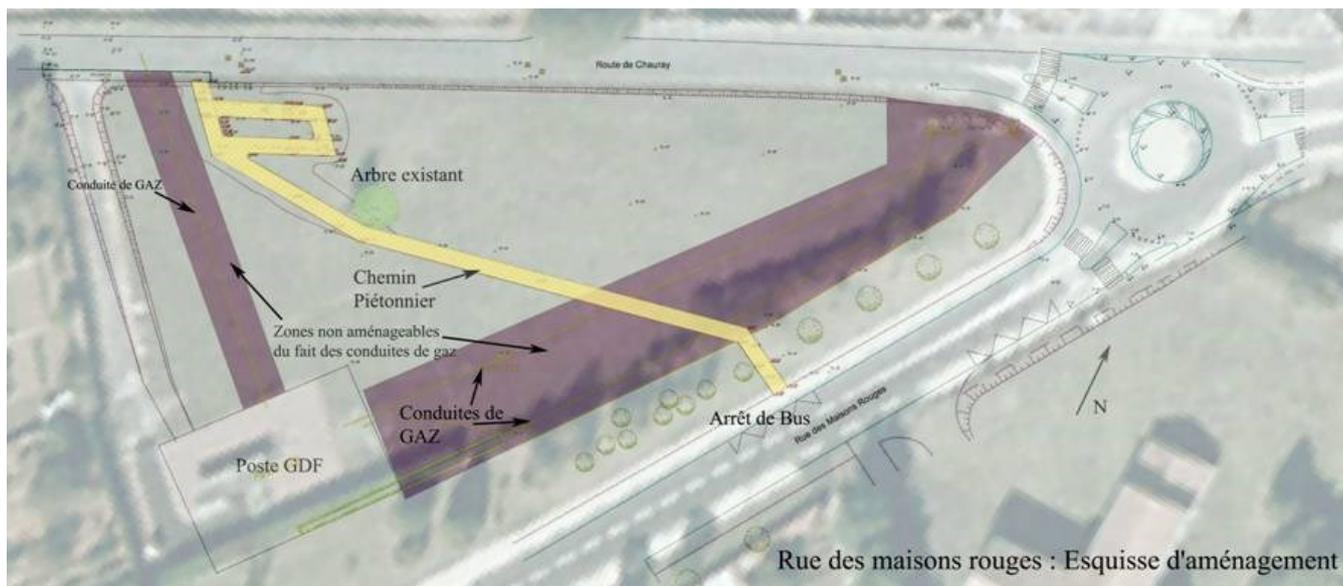
- Route de Chauray = chemin piéton
- Rue Guilloteau = goudronnage de l'entrée du bâtiment n°8
- Rue Jules Ferry = sécurisation de la rue
- Rue d'Antes = sécurisation de la rue
- Rue des Sablières = sécurisation de la rue
- Place de Strasbourg = cuisine dans la maison de quartier



- Rue de Cholette (2<sup>ème</sup> phase)
- Rue d'Antes = aire de jeux
- Aménagement de la coulée verte
- Aménagement de pistes cyclables
- Parking collège Pierre et Marie Curie



- **Chemin piéton Route de Chauray – rue des maisons rouges (investissement)**



Coût du projet = 25 000 €.

Ce projet a déjà été étudié il y a quelques années par le conseil de quartier. Le coût a légèrement augmenté afin que le projet respecte la nouvelle norme « accessibilité ». Ainsi, une raquette côté route de Chauray a été rajouté (1m de hauteur route - butte de terre) pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Si le conseil de quartier s'engage, les travaux pourront commencer en octobre 2009.

Le projet est soumis au vote du conseil de quartier. Résultat = accord à l'unanimité.

- **Mur d'enceinte du lavoir de Surimeau (investissement)**



Coût du projet = 11 000 €.

Le projet global de réfection du lavoir de Surimeau arrive à terme. Le remplacement de la dalle fendue du puit est pris en charge par la ville (3 400 €) et sera effectué avant le mois de Juin. En ce qui concerne la réfection du mur d'enceinte, ce projet est proposé au conseil de quartier. Le projet est soumis au vote du conseil de quartier. Résultat = accord à l'unanimité.

o **Cuisine – Maison de quartier Place de Strasbourg (investissement)**

Coût du projet = 15 000 € (à affiner)

Ce projet est une demande forte du conseil de quartier « Quartier Nord » depuis plusieurs années. A la demande de la commission « Lien social », il est proposé de réaliser ce projet. Le projet est soumis au vote du conseil de quartier. Résultat = accord à l'unanimité.

C'est donc au total, sur ces trois projets, une proposition d'affectation de 51 000 € qui est votée sur les 100 000 € délégués en « investissement » en 2009 pour le Quartier Nord.

o **Aménagements Pontreau (investissement)**

C.DUBOUE rappelle qu'aucune somme précise n'est allouée à un projet sur le Pontreau pour l'instant. Néanmoins, suite à la réunion du 13.03.09, le conseil montre sa volonté de réaliser des choses dans ce micro-quartier.

Plusieurs projets d'aménagement sont proposés à l'étude (via fiches bleues) :

- éclairage à l'arrière des tours (solaire ?)
- un conteneur « déchets ménagers » supplémentaire (tri sélectif)
- bornes pour interdire l'accès aux entrées des immeubles par les voitures (avec respect accès pompiers et secours)
- goudronnage des entrées des immeubles n°8-10-12
- canisites

Consécutivement aux différentes études qui seront réalisées par la ville, dans les meilleurs délais possibles selon les vœux réitérés du conseil de quartier, des propositions de mise en oeuvre (avec coût des projets) seront présentées en conseil de quartier.

Sur la partie « Fonctionnement », des idées de projets sont proposées :

- Participation « Fête des voisins du mardi 26 mai 2009 » au Pontreau  
L.FAUCON (direction du développement de la vie participative) explique que le service participe chaque année à cet évènement en apportant une aide logistique (maillots, ballons, nappes...) aux quartiers qui en font la demande.  
E-R DESWARTE propose d'allouer une partie de l'enveloppe « fonctionnement » pour cet évènement. Résultat = accord du conseil avec 2 abstentions.
- Animation « Jeunes du Pontreau »  
De nombreuses zones restent à éclaircir sur la façon dont les conseils de quartier pourront utiliser ce crédit « fonctionnement ». Néanmoins, dès à présent, le conseil

« Quartier Nord » souhaiterait pouvoir utiliser une partie de cette somme pour aider les jeunes du Pontreau, que ce soit pour la mise à disposition d'un local, d'un animateur... L'avenant à la charte des conseils de quartier à créer prend ici tout son sens afin de cadrer les projets (pas de subventions aux associations de quartier, pas de statut d'employeur possible et partant, pas de recrutement direct de personnels possible...). Cependant, il est important de noter que : « projet de fonctionnement envisagé n'implique pas absence d'étude(s) ».

E-R DESWARTE précise enfin que chaque année un micro-quartier sera soutenu. En premier lieu, le micro-quartier du Pontreau semble avoir le plus de carences, mais les 5 autres micro-quartiers ont aussi des besoins en terme de « fonctionnement ».

#### **IV. Questions et informations diverses d'actualité**

○ Rue des Sablières

A la demande de la commission « voirie », l'ancien projet lié à la sécurisation de la rue (vitesse des véhicules) est relancé pour réalisation par les services de la ville. Une fiche bleue est signée dans ce sens. De plus, un plan d'aménagement sera fourni à la commission « voirie » dans les semaines à venir.

Accord du conseil de quartier.

○ Pose d'une signalétique – parc des Brizeaux

A la demande de la commission « Environnement », une fiche bleue est signée afin d'étudier la possibilité de mettre en place une signalétique (panneau) aux entrées du parc afin d'indiquer l'emplacement des jeux, des bâtiments publics, préciser l'essence des arbres...

Accord du conseil de quartier.

○ Aménagement du mur du stand de Tir (rue de la Mineraie)

Proposition de la commission « Environnement » d'aménager ce mur afin de l'embellir quelque peu. Une possibilité serait de créer un camouflage végétal, à l'image de ce qui a été fait le long du terrain de sport voisin. Une fiche bleue est signée pour étudier cette idée et estimer les coûts de l'opération.

Accord du conseil de quartier.

Néanmoins, certains membres du conseil souhaitent étudier une autre possibilité : peindre le mur sur son ensemble. Une seconde fiche bleue est donc signée pour étudier cette autre possibilité (1 devis = peinture gros œuvre et 1 devis = peinture artistique « graph' urbain »).

- Rue Pierre Loti : mise en sens unique ?

Un conseiller de quartier a effectué la demande suivante il y a quelques mois :

« Peut-on envisager de mettre la rue Pierre Loti en sens unique (entrée rue de l'Herse et sortie rue de Cholette) par souci de sécurité (virage dangereux) ? »

Suite à cette demande, un questionnaire a été réalisé auprès des habitants de la rue Pierre Loti. Les 17 habitants de la rue se sont montrés favorables à la mise en sens unique de la rue. L'agrément du conseil de quartier est sollicité pour remplir la fiche bleue nécessaire aux services de la ville pour étude du dossier.

Une quinzaine de personnes, riverains du projet, sont venues au conseil pour exprimer leur désaccord avec cette proposition.

Devant ces critiques, le référent de la commission « voirie » propose de créer « une rencontre » spécifique sur ce point au CSC de Cholette. Les habitants de la rue de l'Herse, de l'impasse de l'Herse, de la rue Pierre Loti et de la rue de Cholette (carrefour Maréchal Leclerc jusqu'au carrefour Herse) seront invités par voie postale pour débattre du sujet.

La fiche bleue n'est donc pas signée pour l'instant.

- Sablières : projet de chalet en bois

Un local existait auparavant aux Sablières (rue des papillons) et était géré par une association aujourd'hui dissoute. Le bâtiment a été rasé car il ne respectait plus les normes de sécurité suffisantes.

Aucun local n'est disponible sur les Sablières. Il est donc proposé de réintégrer une structure, notamment pour les personnes âgées.

Un chalet en bois pourrait être disposé sur cet espace. Une fiche bleue est signée dans ce sens (estimation coût livraison chalet en kit + pose par entreprise spécialisée).

Accord du conseil de quartier.

- Stade Espinassou

Lors des jours de matchs, de nombreux véhicules sont garés sur les trottoirs. Une fiche bleue a été réalisée fin 2008 pour créer une signalétique mobile pour indiquer le parking du Conseil Général (mis à disposition les week end).

Cette signalétique a été réalisée par le service « sports » (parking visiteurs) et est mis en place les jours de match par le club de rugby. Un panneau est disposé à l'entrée du stade (rue Coubertin) et un autre à l'entrée du parking du CG (rue Sarrazine).

Une amélioration a été constatée sur les derniers matchs. Néanmoins, des véhicules continuent de stationner sur les trottoirs. Une éducation doit donc être faite en complément de la signalétique mobile (annonces micro, dialogues...).

○ Rue d'Antes (Pont du Lambon – site du SEV)

A la demande de la commission « voirie », le projet de sécurisation du bas de la rue d'Antes (entre le pont du Lambon et le site du SEV) est réétudié. A l'origine, une allée piétons-cycles était prévue pour être aménagée dans la partie frappée d'alignement face aux ex-usines AOCM.

Ce projet est un projet lourd, qui dépasse les possibilités (notamment financières) d'un conseil de quartier. Le conseil propose donc de relancer et soutenir ce projet aux fins d'inscription au budget municipal 2010.

○ Projet « Vélo-rution »

Idée d'une commission du Clou Bouchet, ce projet « Vélo-rution » consiste à réaliser une matinée « vélos » sur Niort. La date proposée est le samedi 20 juin. Trois ou quatre lieux de départ en groupe pourraient être déterminés dans la ville vers 10h30, avec un rassemblement en commun à la Brèche à 11h. Suivrait une déambulation en centre-ville.

Cette idée est soutenue avec enthousiasme par le conseil de quartier.

○ Difficultés d'accès haut-débit sur Niort

Le conseil de quartier de St Liguire souhaite créer une commission inter-quartiers sur ce thème. L'objectif est d'avoir une vision plus large sur les difficultés d'accès au haut débit sur l'ensemble de la ville de Niort.

Trois membres du conseil de quartier « Quartier Nord » se proposent pour intégrer cette commission inter-quartiers.

Avant de conclure le conseil de quartier, C.DUBOUE rappelle les prochains rendez vous :

- Bureau

Mercredi 27 mai 2009 – 20h à la Caravelle

- Assemblée générale de quartier

Jeudi 18 juin 2009 – 20h30 à la maison de quartier (CSC Cholette)

Fin de la réunion à minuit.